

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24/01/2023

L'an deux mille mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué le dix-huit janvier, s'est réuni au nombre requis par le code général des collectivités territoriales, au Forum à Breteuil-sur-Noye, sous la présidence de Jean CAUWEL.

**Délégués titulaires présents :** Vincent NOEL (Abbeville-Saint-Lucien); Dominique DUFRESNES, Béatrice LINARD (Ansauvillers); Nicole CORDIER, Hervé BOYAERT (Bonneuilles-Eaux); Vincent LOISEL (Bonvillers); Jean CAUWEL, Marie-José AUBET, Annie BRUGAIT, Dominique RENARD, Philippe DELANNOY, Jannie ANCELLIN (depuis 18h52), Jackie DANEZ, Philippe BARBIER (depuis 18h49), Eric DARRAS, Jean-Pierre RICARD (Breteuil-sur-Noye); Dominique COMMELIN (depuis 18h52) (Campremy); Eric TRIBOUT (Catheux); Jacques TAVEAU (Chepoix); Jean-Baptiste CARPENTIER (Conteville); Marc CAGNARD (Croissy-sur-Celle); Jean PUPIN (Doméliers); Eric PIERRET (Fléchy); Sylvie LECLERC (depuis 18h51) (Fontaine-Bonneleau); Mikaël FEIGUEUX, Nadine BAZIN (Froissy); Benoit MINART (Gouy-Les-Groseillers); Maïlys DERIVRY (Hardivillers); Simon CALLAIS (La-Hérelle); Jean-Pierre NIGRO (La-Neuville-Saint-Pierre); Mathieu BOUREUX (Le Gallet); Emilie DUBOURGET (Le-Quesnel-Aubry); Gérard LEVOIR (Maisoncelle-Tuileries); Renée GERARD (Mory-Montcruz); Corinne LONGFILS (Noyers-Saint-Martin); Arlette DEVAUX (Oroër); Xavier TRIPET (Paillart); Virginie GAUDEFRIN (Plainville); Nadège MALHOMME (Rocquencourt); Hervé COMMELIN (Saint-André-Farivillers); Pierre DUGROSPREZ (Sainte-Eusoye); Pierre MASSCHELEIN (Tartigny); Jean-Pierre POSTEL (Troussencourt); Guillaume MENARD (Vendeuil-Caply); André LIPPENS (Viefvillers); Reynald OUVRY (depuis 18h54) (Villers-Vicomte); (41 membres puis 46 membres).

**Délégués suppléants présents (avec voix délibérative):** Dominique CORDELLE (Bacouël); Didier THERY (Blancfossé); Florent WYCHOVALEK (Choqueuse-Les-Benards); Philippe TALLON (Cormeilles); (4 membres).

**Pouvoirs :** Philippe HUBERT (Ansauvillers) à Dominique DUFRESNES (Ansauvillers); Françoise VAN CANNEYT (Breteuil-sur-Noye) à Marie-José AUBET (Breteuil-sur-Noye), Valérie DEFOSSEZ (Breteuil-sur-Noye) à Annie BRUGAIT (Breteuil-sur-Noye); Philippe BARBIER (Breteuil) à Jean CAUWEL (Breteuil) jusqu'à 18h49; Jacques TEINIELLE (Noyers-Saint-Martin) à Corinne LONGFILS (Noyers-Saint-Martin); Maurice MEULIN (Rouvroy-Les-Merles) à Mathieu BOUREUX (Le-Gallet); (6 pouvoirs puis 5 pouvoirs).

**Délégués titulaires absents excusés non représentés, sans transmission de pouvoir:** Laurent TRIBOUT (Beauvoir); Jannie ANCELLIN (jusqu'à 18h52), Virginie MACHU (Breteuil-sur-Noye); Thierry VANDEPUTTE (Broyes); Francis MENU (Bucamps); Dominique COMMELIN (jusqu'à 18h52) (Campremy); Sylvain GERMAIN, Corinne DELATTRE (Esquennoy); Sylvie LECLERC (jusqu'à 18h51) (Fontaine-Bonneleau); Jean-Pierre GREVIN (Le Crocq); Philippe GHEERAERT (Le-Mesnil-Saint-Firmin); Patrick GUIBON (Montreuil-sur-Brèche); Philippe JACQUIER (Noirémont); Alain VASSELE (Oursel-Maison); Dominique GAUDEFROY (Puits-la-Vallée); Marc-Philippe RIBEIRO (Reuil-sur-Brèche); Vasco ANTUNES (Sérévillers); Nadine GUIGOT (Thieux); Jean-Pierre POSTEL (Troussencourt); Reynald OUVRY (jusqu'à 18h54) (Villers-Vicomte); (19 membres puis 15 membres).

Le quorum étant atteint à 19h00, le conseil peut délibérer.

Monsieur Dominique DUFRESNES est désigné secrétaire de séance.

### **2023-01-24/01 Procès-verbal de la dernière séance (Rapporteur Jean CAUWEL)**

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel qu'il a été transmis (annexe 1). Cette proposition est adoptée par 50 voix « pour » et une voix « contre » (Mme MALHOMME).

### **2023-01-24/02 Remplacement d'un délégué suppléant au SMTCO**

Le Conseil Communautaire a arrêté la possibilité de recourir au vote électronique, avec possibilité de scrutin secret pour l'élection des représentants de la collectivité (articles L2122-7 et L5211-1 et suivantes du CGCT).

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L.2122-7 du CGCT, l'élection se déroule au scrutin secret, à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Monsieur le Président demande quels sont les candidats sur le poste de délégué suppléant au SMTCO. Monsieur Mikaël FEIGUEUX se porte candidat.

Le secrétaire du bureau électoral et des assesseurs sont désignés. Après un tour de scrutin, il est dénombré 50 voix à Mr FEIGUEUX, et un vote « blanc ». Mr FEIGUEUX ayant obtenu la majorité absolue des voix est déclaré élu délégué suppléant au SMTCO.

### **2023-01-24/03 Remplacement d'un délégué titulaire démissionnaire à la commission d'appel d'offres**

Lors de la réunion du 20 décembre 2022, il a été fait appel aux candidats pour pourvoir ce poste de délégué titulaire auprès de la commission d'appel d'offres. Les candidats devaient se manifester auprès du secrétariat de la communauté de communes avant le 31/12/2022 pour faire état de leur candidature.

Le Conseil Communautaire a arrêté la possibilité de recourir au vote électronique, avec possibilité de scrutin secret pour l'élection des représentants de la collectivité (articles L2122-7 et L5211-1 et suivantes du CGCT).

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L.2122-7 du CGCT, l'élection se déroule au scrutin secret, à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Madame Nadine BAZIN se porte candidate. Le secrétaire du bureau électoral et des assesseurs sont désignés. Après un tour de scrutin, il est dénombré 50 voix pour Mme BAZIN, et un vote blanc pour 51 votants. Mme BAZIN ayant obtenu la majorité absolue des voix est déclarée élue déléguée titulaire à la commission d'appel d'offres.

Madame Nadine BAZIN ayant dû démissionner de son poste de déléguée suppléante à la commission d'appel d'offres, il est procédé immédiatement à son remplacement dans les mêmes formes que précédemment. Mr le Président fait un appel à candidature. Mr Mathieu BOUREUX se porte candidat pour le poste de délégué suppléant.

Le secrétaire du bureau électoral et des assesseurs sont désignés. Après un tour de scrutin, il est dénombré 53 voix pour Mr BOUREUX, et un vote blanc pour 54 votants. Mr BOUREUX ayant

obtenu la majorité absolue des voix est déclaré élu délégué suppléant à la commission d'appel d'offres.

### **2023-01-24/04 Remplacement d'un délégué titulaire démissionnaire à la commission de délégation de service public**

Lors de la réunion du 20 décembre 2022, il a été fait appel aux candidats pour pourvoir ce poste de délégué titulaire auprès de la commission de délégation de service public. Les candidats devaient se manifester auprès du secrétariat de la communauté de communes avant le 31/12/2022 pour faire état de leur candidature.

Le Conseil Communautaire a arrêté la possibilité de recourir au vote électronique, avec possibilité de scrutin secret pour l'élection des représentants de la collectivité (articles L2122-7 et L5211-1 et suivantes du CGCT).

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L.2122-7 du CGCT, l'élection se déroule au scrutin secret, à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Madame Nadine BAZIN se porte candidate. Le secrétaire du bureau électoral et des assesseurs sont désignés. Après un tour de scrutin, il est dénombré 55 voix pour Mme BAZIN pour 55 votants. Mme BAZIN ayant obtenu la majorité absolue des voix est déclarée élue déléguée titulaire à la commission de délégation de service public.

### **2023-01-24/05 Demandes de subventions**

#### **a) L'Etat**

Il est proposé de solliciter l'Etat au titre de la **DSIL** pour :

- Aménager deux bureaux dans une remise de la MSP afin d'accueillir une orthoptiste à temps complet : 50.000€ HT de travaux, 5.500€HT de maîtrise d'œuvre, + 3.000€HT de SPS, soit 58.500€HT ; DSIL à 30% soit 17.550€. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Changer les fenêtres de la façade est de l'Abbaye : 53.200€HT, DSIL à 30% soit 15.960€. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le reste des financements sera assuré par un prélèvement sur fonds propres.

Il est proposé de solliciter l'Etat au titre de la **DETR** pour financer une piste d'athlétisme au gymnase de Froissy, 40% pour un montant de 80.000€ plafonnés, soit 32.000€, sur un montant de dépenses HT de 249.000€, maîtrise d'œuvre (15.000€HT), étude de sol (4.000€HT) et aléas (10.000€HT) compris. Le plan de financement deviendrait alors :

#### **Dépenses HT**

- Travaux	220.000€
- Maîtrise d'œuvre	15.000€
- Etude de sol	4.000€
- Aléas divers	10.000€
○ Total dépenses HT	249.000€

### Recettes HT

- Etat au titre de la DETR	32.000€ (12,85%)
- Département	92.130€ (37,00%)
- Autofinancement	124.870€
○ Total recette HT	249.000€

Après délibération, cette proposition est adoptée par 54 voix « pour » et une abstention (Mme MALHOMME).

#### **b) Le Département**

Il est proposé de solliciter le conseil départemental pour financer au taux de 37% :

- La piste d'athlétisme au gymnase de Froissy, soit 92.130€ sur un montant de dépense de 220.000€, plus à rajouter de la maîtrise d'œuvre 15.000€HT, 4.000€HT d'étude de sol, 10.000€HT d'aléas. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Plan de Financement**

#### Dépenses HT

- Travaux	220.000€
- Maîtrise d'œuvre	15.000€
- Etude de sol	4.000€
- Aléas divers	10.000€
○ Total dépenses HT	249.000€

#### Recettes HT

- Etat au titre de la DETR	32.000€ (12,85%)
- Département	92.130€ (37,00%)
- Autofinancement	124.870€
○ Total recette HT	249.000€

- Le contrôle d'accès au gymnase pour 8.880€ au taux de 37% sur une dépense de 24.000€HT. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Le réaménagement des bureaux de la CCOP pour un montant de 8.325€, un taux de 37% sur une assiette subventionnable de 22.500€ HT. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le reste des financements sera assuré par un prélèvement sur fonds propres.

### **2023-01-24/06 Acquisition foncière à Bacouël**

La commune de Bacouël a acquis en 2022 un bien cadastré Y182, de 981m<sup>2</sup>, au 13 rue de la Gare à Bacouël, en vue de le céder à l'euro symbolique à la CCOP qui a prévu d'y construire un parking. Cette acquisition serait réalisée sous la condition résolutoire que la CCOP réalise cet investissement dans un délai de 8 ans à compter de la signature de l'acte.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette acquisition, sous la condition résolutoire proposée par la commune de Bacouël (annexe 2). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2023-01-24/07 Tarifs**

Il est proposé d'accorder la gratuité de l'espace coworking jusqu'au 28/02/2023 inclus, en raison des contraintes de mise en place du fonctionnement de cet espace. Actuellement, le mois est facturé 100 euros HT, la journée 12€ HT. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2023-01-24/08 Admission en non-valeur**

Il est proposé d'admettre en non-valeur les pièces suivantes :

Un montant de 21,56€, partie du titre 2021 – T - 718485670031

Puis,

- 2019-T 718481610031 pour 38,04€
- 2020 T 718478470031 pour 38,04€
- 2021 T 718487330031 pour 37,80€

Le tout faisant 113,88€.

Et aussi :

années	référence de la pièce		montant
2021	T71847	6900031	0,60
2018	T71848	4120031	13,11
2020	T71848	2310031	0,60
2021	T71848	3100031	0,76
2019	T71848	4110031	9,10
2020	T71848	5760031	0,88
2017	T71848	8780031	26,16
2019	T71848	5210031	0,20
2014	T70060	0000035	60,00
2019	T71848	4050031	0,20
2020	T71848	5850031	0,76
2019	T71848	4790031	0,76
2019	T71848	2970031	0,88
2015	T71847	4020031	2,61
2019	T71848	3440031	0,60
		<b>total</b>	<b>117,22</b>

années	référence de la pièce		montant
2014	T77820	310031	20,00
2015	T77820	650031	20,00
2010	T70070	0000008	0,50
2016	T77814	610031	20,00
2015	T77821	720031	20,00
2014	T77821	310031	20,00
2013	T77821	780031	70,00
2015	T77822	160031	20,00
2015	T77818	300031	20,00
		<b>total</b>	<b>210,50</b>

Cette proposition est adoptée par 51 voix « pour », 3 voix « contre » (Mme LECLERC, Mrs DARRAS, OUVRY), une abstention (Mr MINART).

### **2023-01-24/09 Dénomination de bâtiments communautaires**

Les commissions « Sport, Enfance, Jeunesse » et « Communication, Transition Numérique » se sont concertées pour attribuer des noms à certaines infrastructures communautaires. Ainsi, ils vous proposent :

- De dénommer le gymnase de Froissy du nom de l'ancien Maire, Yves HUA
- De dénommer la salle des sports du SIVOM de Breteuil, « Complexe sportif de l'Oise Picarde »

Ces propositions sont adoptées par 53 voix « pour », 2 abstentions (Mrs DARRAS, TALLON).

### **Informations diverses**

#### Décisions du président

2022/010	Avenant n°1 au marché réhabilitation de l'ancien DIA	01/09/2022	15 105,05 €
2022/011	Vilbert A retenu pour le marché location de matériel archéo	04/10/2022	280 360,00 €
2022/012	Signature bail pro de CERFRANCE au FORUM	13/10/2022	1700/mois +charges
2022/013	Attribution du marché SDGEP à SAS SEPIA CONSEILS	25/10/2022	64 772,50 €
2022/014	Régie intéressée sur la location des locaux du FORUM	abandonnée	
2022/015	Demande de subvention au Conseil départemental de l'Oise pour le marché PLUIH	17/11/2022	
2022/016	Avenant 1 salle des sports lot 1 DEMOLAF	22/11/2022	10 600,00 €
2022/017	Avenant 1 extension du centre aquatique lot 6	22/11/2022	-3 000,00 €
2022/018	Avenant 1 salle des sports lot 11 MENUISERIE DU MOULIN	15/12/2022	2 168,80 €
2022/019	Avenant 1 lot 3 extension du centre aquatique	22/12/2022	-892,00 €
2023/001	AV 1 salle des sports lot 4 FOURCADE	13/01/2023	-33 392,00 €

### Informations sur les prochaines réunions

- DOB le 28/02/2023
- Restitution de l'inventaire du patrimoine de l'ex-canton de Froissy le 18/03/2023
- Vote des budgets le 28/03/2023

### Questions diverses

Monsieur Hervé COMMELIN maire de Saint-André-Farivillers souhaite que la CCOP se penche sur le règlement de la prestation d'entretien d'espaces verts que la commune réalise sur la zone d'activités de sa commune. Il a fait une proposition de tarif qui ne convient pas à Mr le DGS. Ce dernier explique que la commune a communiqué un coût d'entretien pour le rapport de la CLECT approuvé le 25 mars 2021, et que la proposition actuelle de la commune est supérieure de 50% à cette estimation. Il souhaite revenir sur l'estimation de 2021, majorée de l'augmentation du coût de la vie. Mr le Maire propose alors à la CCOP de lui faire une proposition.

A l'occasion du conseil, il est distribué la programmation annuelle du Musée ainsi que le livret de concertation PLUi-H à chaque commune.

Madame MALHOMME demande s'il est possible d'avoir une note explicative de ce livret pour accompagner et aider les administrés à la compréhension de celui-ci.

Monsieur MENARD répond que cette note va être rédigée très prochainement.

Le président clôt la séance à 19h30.